



Agence des services frontaliers du Canada

2019-2020

Plan ministériel

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la
Sécurité publique et de la Protection civile, 2019

Numéro de catalogue PS35-8F-PDF
ISSN 2371-7513

Ce document figure sur le site Web de l'Agence des services frontaliers du Canada à
l'adresse <https://www.cbsa-asfc.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Also available in English under the title: 2019–20 Departmental Plan

Table des matières

Message du ministre	1
Aperçu des plans et contexte opérationnel	3
Transition et transformation	3
Contexte opérationnel	3
Aperçu des plans	5
Aperçu des services de l'ASFC	8
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite....	9
Responsabilités essentielles.....	9
Gestion de la frontière.....	9
Exécution de la loi frontalière	19
Services internes	23
Dépenses et ressources humaines	27
Dépenses prévues.....	27
Ressources humaines prévues	29
Budget des dépenses par crédit voté	30
État des résultats condensé prospectif	30
Renseignements supplémentaires	31
Renseignements organisationnels	31
Profil de l'organisation.....	31
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	31
Cadre de présentation de rapports.....	31
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	33
Tableaux de renseignements supplémentaires	33
Dépenses fiscales fédérales	33
Coordonnées de l'organisation	33
Annexe : définitions.....	35
Notes en fin d'ouvrage	39

Message du ministre

À titre de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, j'ai le plaisir de présenter au Parlement le Plan ministériel de 2019-2020 de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC a pour mandat de fournir des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et facilitent la libre circulation des voyageurs et des marchandises commerciales légitimes. L'Agence s'engage à assurer la sécurité des collectivités canadiennes, ainsi que la stabilité et la prospérité de notre économie.



Au cours de l'année à venir, l'ASFC continuera d'assumer ses nombreuses fonctions importantes et de surmonter les défis parfois imprévisibles inhérents à son travail. Ce dernier exige une préparation opérationnelle, une expertise technologique, la mise au point de programmes novateurs et, surtout, un effectif dévoué et mobilisé.

En 2019-2020, l'ASFC continuera de donner suite à diverses priorités en matière de santé et de sécurité. Elle gèrera plus particulièrement le volume accru à la frontière et continuera de s'attaquer aux menaces à la sécurité du Canada, tout en facilitant le commerce et les déplacements légitimes. En outre, en réponse à la crise des opioïdes et à la montée de la violence liée aux armes à feu et aux gangs, l'Agence déploiera des techniques améliorées pour la détection d'opioïdes et le dépistage d'armes à feu dans le cadre d'efforts continus de concert avec les partenaires des forces de l'ordre pour réagir à ces menaces graves. Pour appuyer la légalisation du cannabis, l'Agence poursuivra la mise en œuvre de mesures visant à maintenir l'intégrité de la frontière et fera preuve de vigilance pour déceler les signes de conduite avec facultés affaiblies aux points d'entrée.

L'ASFC joue un rôle tout aussi essentiel pour protéger la santé économique du Canada. À cette fin, l'Agence continuera de miser sur des solutions novatrices pour simplifier la circulation commerciale, notamment le concept de corridor sécurisé pour le traitement à distance des expéditions à faible risque. L'Agence mettra également en œuvre des solutions novatrices pour simplifier les voyages, notamment l'utilisation de la vérification automatisée des empreintes digitales dans les grands aéroports du pays, facilitant ainsi l'entrée de voyageurs admissibles au Canada.

Enfin, l'ASFC poursuivra les efforts de modernisation dans l'ensemble de l'Agence pour renforcer sa base de gestion et améliorer ses capacités à intervenir efficacement dans l'environnement frontalier en évolution. L'Agence fera notamment la transition vers un modèle de gestion fonctionnel assurant un meilleur soutien et une meilleure responsabilisation quant à ses processus décisionnels stratégiques parallèlement à ses trois principaux secteurs d'activité : les voyageurs, les marchandises et échanges commerciaux, ainsi que l'exécution de la loi et le renseignement.

Je suis honoré d'être le ministre responsable de l'ASFC. Au cours de l'année à venir, je suis convaincu que l'Agence continuera de concrétiser les priorités du gouvernement et de répondre aux attentes des Canadiens.

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Aperçu des plans et contexte opérationnel

Transition et transformation

En 2019-2020, l'ASFC continuera de faire face à un environnement frontalier qui change rapidement, qui se caractérise par les volumes accrus à l'échelle de tous les secteurs d'activités, et les préoccupations pour la sécurité et internationales de plus en plus complexes. À ce titre, la demande de ressources disponibles de l'Agence continuera d'augmenter. En raison de ces enjeux perpétuels, ainsi que des attentes gouvernementales et sociales de les surmonter, l'Agence doit établir des normes de plus en plus élevées dans la gestion intégrée de la frontière. L'Agence doit particulièrement tenir compte des réalités suivantes :

- le nombre de voyageurs et de marchandises qui traversent la frontière augmente progressivement chaque année;
- les menaces à la sécurité nationale surviennent et changent constamment, ce qui exige la révision constante des méthodes de travail de l'Agence à la frontière;
- L'Agence s'efforce de suivre les tendances nationales et mondiales changeantes, ainsi que le volume croissant de voyageurs et de marchandises, en tenant compte de ses ressources actuelles.

Au cours de l'exercice précédent, l'Agence a effectué un examen global de tous ses secteurs de gestion et opérationnels, y compris l'effectif, l'infrastructure, la structure organisationnelle, l'approche de gestion des activités, les activités de perception des recettes et le programme d'innovation, en vue de restructurer la gestion des programmes et d'entreprendre une modernisation importante.

Cette transformation considérable, dictée par les éléments contextuels susmentionnés de même que par les capacités de gestion du changement de l'Agence, commence par l'embauche d'employés afin de bâtir la culture nécessaire pour l'avenir. Cette transformation se poursuivra pendant l'exercice 2019-2020 à mesure que l'Agence continue d'examiner tous les aspects de son organisation, y compris les options et les besoins de ressources en vue d'améliorer la santé et la durabilité organisationnelles pour être en mesure d'offrir des services frontaliers intégrés modernes. En outre, l'Agence affinera ses indicateurs de rendement ministériels pour assurer qu'ils sont réalistes et qu'ils reflètent le contexte opérationnel dynamique de l'Agence et les attentes en matière de gestion de la frontière changeantes.

Contexte opérationnel

Afin d'appuyer les priorités liées à la sécurité, à la sécurité publique et à la facilitation du commerce faisant partie du mandat de l'ASFC, l'Agence continue de transformer son modèle de gestion axé sur les personnes et les marchandises à risque élevé tout en accélérant la circulation des personnes et des marchandises à faible risque au Canada.

L'ASFC évolue dans un environnement complexe et dynamique où elle doit **demeurer sensible** aux menaces en constante évolution, **s'adapter** aux tendances économiques mondiales et **utiliser de manière innovante** la technologie pour gérer des volumes transfrontaliers en augmentation.

La **crise des opioïdes** continue de représenter une grave menace à la sécurité des Canadiennes et Canadiens. En collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux, l'ASFC s'emploie à renforcer les capacités de détection des opioïdes en mettant au point de nouveaux outils et méthodes, puisque les trafiquants tentent souvent de contourner les contrôles existants en modifiant les composés chimiques des substances opioïdes. De plus, pour appuyer la décision du gouvernement du Canada visant à légaliser le cannabis, l'Agence demeure vigilante afin de travailler avec les partenaires des forces de l'ordre et de mettre au point des outils de gestion de la conformité pour maintenir l'intégrité de la frontière et décourager le mouvement transfrontalier illégal du cannabis.

Au cours des dernières années, les taux de **violence liée aux armes à feu et aux gangs** ont augmenté de façon constante au Canada. Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a organisé un [Sommet sur la violence liée aux armes à feu et aux gangs](#)¹ en mars 2018 pour définir des mesures prioritaires en vue de sa réduction. En collaboration avec ses partenaires des forces de l'ordre, l'ASFC reste vigilante pour lutter contre le trafic illicite d'armes à feu.

Poussée par la prévalence croissante du **commerce électronique**, l'ASFC s'efforce de suivre le rythme des volumes croissants des services postaux et de messagerie, ainsi que des risques émergents dans la chaîne d'approvisionnement internationale, tout en maintenant un bon équilibre entre la facilitation des échanges commerciaux et les procédures douanières. Parallèlement, les tendances à la hausse de la **migration mondiale** ont entraîné l'arrivée d'un nombre croissant de demandeurs d'asile au Canada, ce qui impose des contraintes supplémentaires aux ressources de l'ASFC.

L'ASFC joue également un rôle vital dans la prospérité et la compétitivité de l'**économie** canadienne. Dans le cadre de ses programmes commerciaux, l'ASFC continue de promouvoir les avantages économiques et la protection des industries canadiennes en appliquant les lois sur le commerce intérieur et les accords de libre-échange internationaux. L'ASFC se prépare en particulier à mettre en œuvre de nouvelles exigences commerciales modifiées à la suite de la ratification de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), signé trilatéralement en novembre 2018, ainsi que de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), signé en mars 2018 par les onze pays membres.

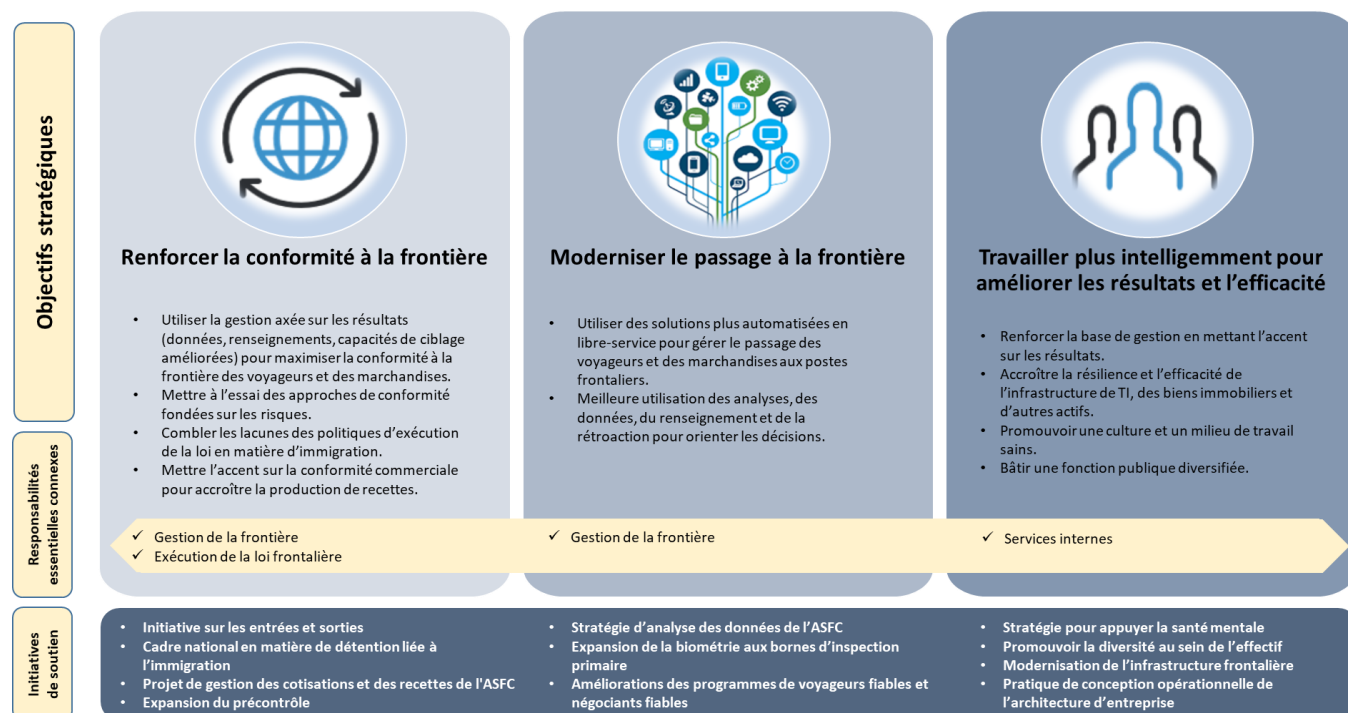
Alors que l'ASFC assume la responsabilité de haut niveau de vérifier les marchandises importées (valeur de 561 milliards de dollars en 2017) en raison de préoccupations pour la santé, la sûreté et la sécurité, elle perçoit également environ 32 milliards de dollars annuellement en droits et taxes applicables sur ces marchandises. La comptabilisation de ces marchandises et l'imposition

des droits et taxes applicables exigent une administration importante de la part des importateurs et du gouvernement. À ce titre, l'Agence procède à la modernisation de ses processus de déclaration douanière et au remplacement des systèmes actuels par un système unifié appelé Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA), un système de transformation des activités à grande échelle axé sur la technologie de l'information (TI) qui permettra de redéfinir les exigences relatives aux renseignements douaniers, les processus et les systèmes pour simplifier le processus de déclaration à la fois pour la communauté du secteur commercial et l'Agence.

Étant donné que la transformation réussie de l'Agence dépend de la productivité continue de son effectif, elle poursuit ses efforts pour développer le caractère de ses dirigeants et bâtir une culture saine et adaptée. En 2019-2020, l'Agence amorcera la mise en œuvre de nouveaux processus et structures de gestion pour mieux harmoniser ses activités de gestion de programmes avec son [Cadre ministériel des résultats](#).ⁱⁱ

Aperçu des plans

Au cours de la prochaine année, l'ASFC continuera de s'acquitter de son mandat, de moderniser ses activités, de mobiliser la population et d'améliorer ses programmes et ses services pour protéger les frontières et l'économie du Canada, tout en facilitant les échanges commerciaux et les passages frontaliers légitimes. Un aperçu des résultats prévus de l'ASFC pour 2019-2020 est présenté ci-dessous, conformément aux objectifs clés énoncés dans le Cadre stratégique triennal de l'ASFC illustré ci-dessous.



Renforcement de la conformité à la frontière

L'ASFC continuera d'affiner les activités d'enquête de sécurité pour permettre l'identification rapide des personnes interdites de territoire, tout en mettant en œuvre des mesures pour améliorer le système de détention liée à l'immigration du Canada conformément au Cadre national en matière de détention liée à l'immigration. L'ASFC améliorera le filtrage pour la sécurité nationale grâce à la formation continue du personnel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et de l'ASFC sur les nouveaux cas d'interdiction de territoire pour des raisons de sécurité nationale. Elle veillera à ce que l'information pertinente pour déterminer l'admissibilité seront disponibles rapidement et continuera de recenser les possibilités d'améliorer les processus internes et de tirer profit de la technologie. L'ASFC continuera également l'Initiative sur les entrées et les sorties pour améliorer les capacités de gestion de l'observation grâce à l'échange de renseignements avec les États-Unis.

En collaboration avec le Service des douanes et de la protection des frontières (SDPF) des États-Unis, l'Agence saisira des occasions de réaliser des opérations de précontrôle des voyageurs et des marchandises commerciales afin d'évaluer à l'avance la conformité des voyageurs et des marchandises arrivant à la frontière. De plus, l'Agence planifie d'amorcer la phase de mise en œuvre du projet de la GCRA, qui vise à renforcer la surveillance de la conformité aux exigences commerciales grâce à l'automatisation de l'établissement des cotisations et de la perception des recettes.

En réponse à la crise des opioïdes, l'ASFC continuera de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vue de réduire le trafic de stupéfiants par l'identification et l'interception des drogues illicites. À l'appui de la légalisation du cannabis, l'ASFC continuera de surveiller et de mettre en œuvre des mesures pour préserver l'intégrité de la frontière, tout en restant vigilante pour détecter les signes de conduite avec les capacités affaiblies aux points d'entrée. L'Agence établira notamment des sanctions administratives pécuniaires comme autre outil de gestion de la conformité afin de décourager le mouvement transfrontalier illégal du cannabis.

L'ASFC travaille en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour accroître la vigilance quant aux voies d'entrée possibles des articles qui présentent un risque d'introduction de la peste porcine africaine au Canada. L'ASFC a pris des mesures pour sensibiliser tous les agents des services frontaliers aux conséquences de la peste porcine africaine. De plus, elle déploie ses ressources de manière stratégique pour se concentrer sur les marchandises importées personnellement et commercialement en provenance des pays touchés.

Modernisation du passage à la frontière

En tirant parti des innovations technologiques et de l'analytique de données, l'ASFC continuera de déployer des solutions automatisées en vue de moderniser et de simplifier l'expérience frontalière. Par exemple, l'ASFC continuera de mettre en œuvre la vérification automatisée des

empreintes digitales dans les grands aéroports grâce à la biométrie pour confirmer l'identité et l'admissibilité des voyageurs de manière efficace et sécuritaire.

De plus, l'ASFC procédera à la modernisation de ses programmes des voyageurs et des négociants fiables. Par exemple, l'ASFC mettra à l'essai une technologie de vérification biométrique du visage pour son programme NEXUS et continuera de tester la viabilité du traitement des échanges commerciaux à distance dans le mode routier grâce au projet pilote du concept de corridor sécurisé.

Travail plus judicieux pour obtenir de meilleurs résultats et des gains d'efficacité

L'ASFC continuera d'examiner tous les aspects de ses activités et de tirer parti des pratiques modernes d'architecture d'entreprise pour trouver des possibilités permettant d'améliorer la santé et la durabilité de l'organisation. En particulier, l'ASFC achèvera une nouvelle structure organisationnelle axée sur les résultats favorisant une plus grande responsabilisation et une prise de décision stratégique dans la gestion des programmes et la répartition des ressources.

L'ASFC continuera également ses efforts de modernisation de son infrastructure frontalière, sa gestion de l'information et sa TI, notamment en améliorant son portefeuille de biens immobiliers, en soutenant l'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie, en modernisant certains de ses systèmes et équipements vieillissants, en adoptant certaines pratiques initiales d'informatique infonuagique et en renforçant les mécanismes de défense de la cybersécurité.

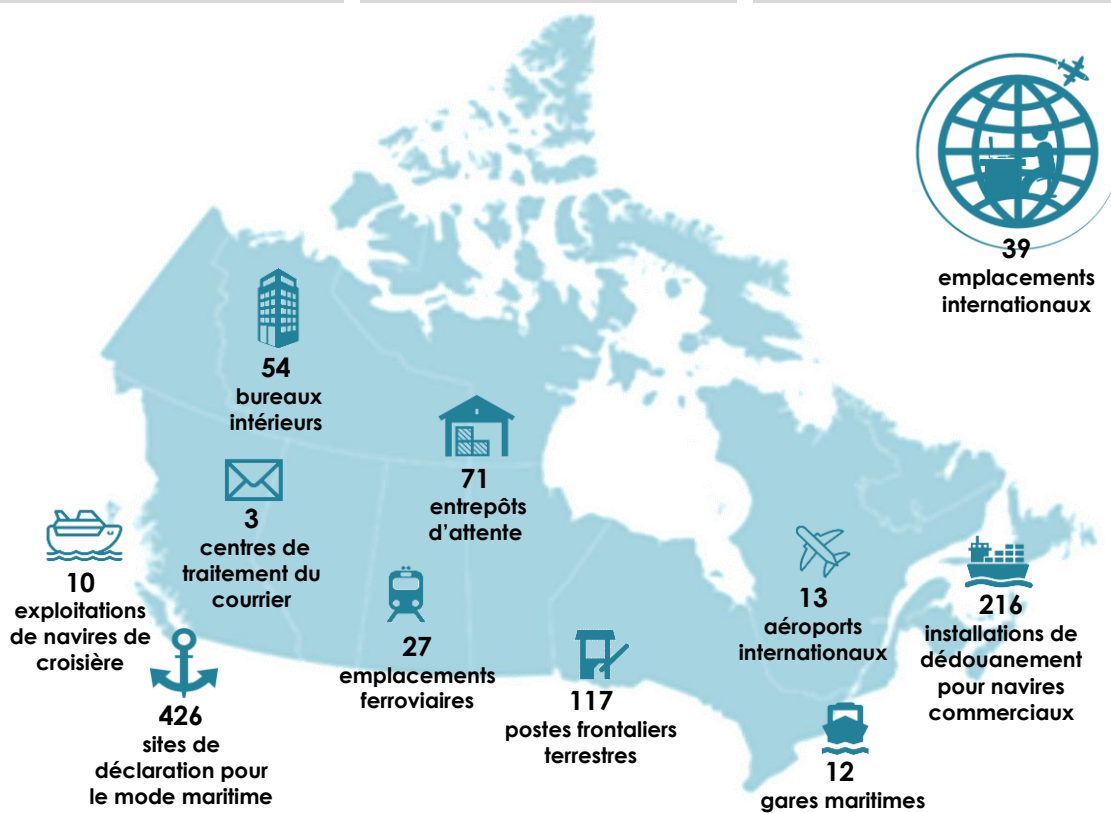
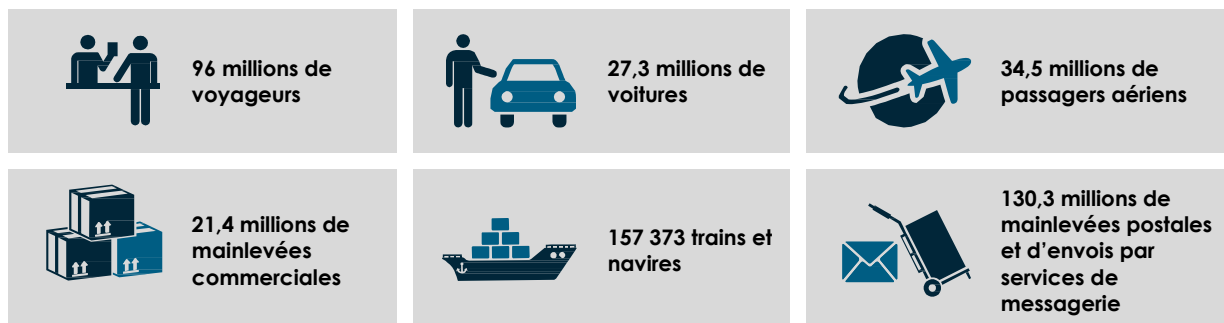
Étant donné la diversité élargie inhérente à l'identité nationale du Canada, l'ASFC continuera de soutenir les efforts de réconciliation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. L'Agence s'engage à être un leader qui consulte et respecte les peuples autochtones, collabore avec eux et conclut des partenariats avec eux pour fournir des services frontaliers intégrés.

Au cours du dernier exercice, l'ASFC a mis sur pied le Secrétariat aux affaires autochtones afin d'adopter une perspective autochtone à l'appui des travaux en cours pour mettre en œuvre le cadre et la stratégie pour les Autochtones de l'Agence. Pour 2019-2020, ce cadre et cette stratégie comprennent une approche novatrice visant à mettre au point conjointement des stratégies à l'aide de la réflexion conceptuelle avec des partenaires autochtones afin de régler les questions mentionnées dans le [Rapport sur les questions liées aux Premières Nations et au passage de la frontière](#).ⁱⁱⁱ

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'ASFC, voir la section « [Résultats prévus](#) » du présent rapport.

Aperçu des services de l'ASFC

L'ASFC traite des millions de voyageurs et d'expéditions chaque année et fournit des services à plusieurs endroits au Canada et à l'étranger, notamment (d'après les données de 2017-2018) :



Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement concernant le répertoire des programmes de l'ASFC sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{iv}

Responsabilités essentielles

Gestion de la frontière

Description

L'ASFC évalue les risques pour cerner les menaces, gère la libre circulation des voyageurs et des marchandises admissibles qui entrent au Canada, passent par le pays et en sortent, et gère l'inobservation.

Faits saillants de la planification

L'ASFC continuera d'améliorer ses programmes et ses services tout au long du continuum des voyages et des échanges commerciaux pour assurer une bonne gestion de la frontière. Il s'agira notamment de développer les capacités d'analyse et de ciblage des données, de moderniser la technologie et l'infrastructure frontalières ainsi que d'améliorer les processus de facilitation à la frontière et d'observation des exigences douanières.

En 2019-2020, l'ASFC prévoit atteindre les résultats suivants dans le cadre de sa responsabilité essentielle en matière de gestion de la frontière :

Les activités d'évaluation des renseignements, des menaces et des risques appuient les programmes de l'ASFC en matière d'identification et d'interception de personnes, de biens et de moyens de transport qui représentent un risque élevé menaçant la sécurité des Canadiennes et Canadiens

La crise des opioïdes continue de représenter une grave menace à la sécurité et à la sûreté de la population canadienne. L'ASFC intensifiera ses efforts pour lutter contre la contrebande d'opioïdes en identifiant et en interceptant les drogues illicites, en particulier le fentanyl et d'autres substances hautement toxiques, grâce à l'utilisation de technologies et de chiens détecteurs. De concert avec la GRC, l'ASFC continuera à améliorer des solutions et à mettre en place des contrôles pour réduire l'offre de drogues illicites dans le mode des opérations postales, notamment l'établissement d'installations de détection régionales et d'aires d'examen sécuritaire supplémentaires.

L'ASFC reste déterminée à collaborer avec ses partenaires des enquêtes de sécurité, notamment la GRC, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) pour optimiser les processus d'enquête. L'Agence continuera notamment de travailler avec des partenaires pour diminuer le nombre d'enquêtes de sécurité, en s'assurant que les cas font rapidement l'objet d'une enquête et en réduisant les reports possibles à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR).

L'ASFC espère conclure l'accord entre le Canada et l'Union européenne (UE) sur le Dossier passager (DP), ce qui permettra aux transporteurs aériens commerciaux établis dans l'UE de continuer à fournir des données du DP à l'ASFC pour que cette dernière puisse évaluer les risques et mener ses activités de ciblage plus tôt dans le continuum du transport aérien.

Les voyageurs admissibles sont traités de manière efficace

Pour renforcer la capacité de l'ASFC à traiter les voyageurs dans le mode aérien, l'Agence continuera le lancement de la vérification automatique des empreintes digitales aux grands aéroports par l'intermédiaire de bornes d'inspection primaire (BIP). Cette fonctionnalité représente une avancée majeure de l'Agence dans l'utilisation de la biométrie pour confirmer l'identité et faciliter l'entrée des voyageurs admissibles de manière sûre et efficace. De plus, les BIP seront installées à l'aéroport international de Calgary pour poursuivre l'expansion dans l'ensemble du pays.

Après le succès du projet pilote de simplification du processus de transfert des bagages d'un vol international à un vol national dans les aéroports de Toronto, de Vancouver, de Calgary et de Montréal, l'ASFC collaborera avec l'industrie du transport aérien à l'intégration de ce processus au traitement régulier des voyageurs aériens. Ce processus permet aux voyageurs admissibles qui arrivent de l'étranger et effectuent une escale intérieure de transférer directement leurs bagages vers leur destination finale, sauf dans les cas où un examen secondaire est justifié, simplifiant ainsi le processus de correspondance pour la majorité des voyageurs qui font escale. Une fois pleinement mis en œuvre, ce processus représentera une étape importante dans les efforts de l'ASFC pour élaborer des solutions novatrices et facilitatrices pour le traitement à la frontière.

Les voyageurs et leurs marchandises respectent les lois applicables

Après la légalisation du cannabis à des fins récréatives en octobre 2018, l'ASFC continuera de mettre en œuvre des mesures pour préserver et surveiller l'intégrité de la frontière, notamment en interrogeant les voyageurs sur l'importation de cannabis à l'inspection primaire et en diffusant des outils de sensibilisation du public. De plus, l'évolution du Régime de sanctions administratives pécuniaires de l'ASFC permettra d'offrir un outil supplémentaire de gestion de la conformité pour décourager davantage le mouvement transfrontalier illégal du cannabis.

L'ASFC demeurera vigilante dans la détection des signes de conduite avec les capacités affaiblies aux points d'entrée. À ce titre, en 2019-2020, l'ASFC offrira aux agents des services frontaliers (ASF) une formation sur les méthodes de dépistage de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue pour assurer l'observation de la législation frontalière canadienne.

En gérant la conformité à la législation en vigueur, l'ASFC cherchera à étendre le système d'échange de renseignements entre le Canada et les États-Unis grâce à l'Initiative sur les entrées et les sorties, au moyen de laquelle la fiche d'entrée dans l'un des deux pays peut servir de fiche de sortie de l'autre pays, et ce, pour tous les voyageurs.

Enfin, l'Agence poursuivra les discussions bilatérales avec le SDPF pour évaluer les possibles opérations de précontrôle canadiennes aux États-Unis.

Les marchandises et moyens de transport commerciaux admissibles sont traités de manière efficace (y compris la perception des recettes)

Pour appuyer l'engagement du gouvernement du Canada concernant la facilitation des échanges commerciaux, l'Agence misera sur le programme pilote de précontrôle du fret en collaboration avec le SDPF, et exécutera le projet pilote binational de précontrôle du fret ferroviaire comme validation de principe pour les possibles opérations de précontrôle du fret. L'objectif à long terme est d'accélérer le flux de fret et de moyens de transport légitimes entre le Canada et les États-Unis tout en ciblant et en interceptant le fret et les moyens de transport à haut risque plus tôt dans la chaîne commerciale.

L'ASFC poursuivra la mise au point d'une stratégie à l'échelle de l'Agence pour favoriser le commerce électronique international et poursuivra également sa collaboration avec la Société canadienne des postes pour gérer le volume de courrier croissant et les périodes de pointe.

Les partenaires commerciaux respectent les mesures, les exigences et les lois applicables

En 2019-2020, dans le cadre de ses efforts visant à améliorer son processus d'examen du secteur commercial, l'Agence ouvrira l'Installation d'examen des conteneurs maritimes (IECM) Tsawwassen à Roberts Bank, en Colombie-Britannique, et en amorcera les opérations. L'achèvement des travaux liés à cette installation est le point culminant d'efforts considérables entre l'ASFC et l'Administration portuaire Vancouver Fraser. L'ASFC s'emploiera également à améliorer sa capacité d'examen en mettant au point et en utilisant de nouveaux outils et procédures de détection au sein de ses installations, y compris la nouvelle IECM à Roberts Bank.

Pour renforcer l'observation commerciale, le projet de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA) permettra d'automatiser les processus requis pour les cotisations, la perception, la gestion et la déclaration des recettes et permettra aux importateurs d'établir leur cotisation eux-mêmes et de satisfaire aux exigences commerciales du Canada. Au cours de

l'exercice 2019–2020, l'Agence prévoit de procéder à la phase de conception détaillée et d'élaboration du projet de la GCRA, qui comportera les travaux continus d'un tiers fournisseur et la mobilisation des intervenants clés. La fonctionnalité modernisée de la GCRA sera mise en œuvre progressivement à compter de l'exercice 2020–2021. La mise en œuvre initiale permettra de moderniser les systèmes de gestion des recettes de l'Agence et de fournir aux clients externes des options fondamentales de libre-service (capacité de visualiser les renseignements sur leurs comptes) par l'entremise d'un portail. Dès sa pleine mise en œuvre en 2021-2022, la GCRA donnera suite au risque d'inexactitude de l'imposition des droits et taxes dus sur les marchandises importées, tout en empêchant l'inobservation volontaire des exigences commerciales du Canada.

L'ASFC continuera à élaborer le régime d'observation des droits de douane à la suite des examens effectués en réponse au [rapport du printemps 2017](#)^v du vérificateur général du Canada. Par exemple, l'Agence a mis en place un processus d'examen des permis d'importation afin de garantir l'utilisation appropriée des permis d'importation pour les marchandises soumises à des contingents tarifaires.

Pour faciliter l'observation, l'ASFC continuera de veiller à ce que les partenaires de la chaîne commerciale aient un accès opportun aux lois, à leur interprétation (ce qui comprend les décisions anticipées) et aux informations sur des questions liées aux échanges commerciaux. L'Agence continuera également à protéger l'industrie canadienne contre les pratiques commerciales déloyales en appliquant le programme des droits antidumping et compensateurs, en s'appuyant sur un nombre croissant de procédures d'enquête et d'application des droits en vertu de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI). Pour appuyer ces objectifs, l'Agence envisage d'accomplir ce qui suit en 2019-2020 :

- rendre des décisions anticipées concernant le classement tarifaire et l'origine ainsi que des décisions nationales des douanes selon une norme de service de 120 jours;
- revoir le délai actuel permis pour apporter des modifications aux déclarations d'importation;
- procéder au processus d'embauche d'au plus 40 agents supplémentaires pour mener des enquêtes de la LMSI et appliquer les droits de la LMSI en réponse à la volatilité continue de l'environnement commercial.

À l'appui du programme des échanges commerciaux du Canada, l'ASFC gèrera les nouvelles exigences commerciales découlant des accords de libre-échange récemment signés, tels que l'ACEUM et l'Accord PTPGP.

Les programmes des voyageurs et des négociants fiables améliorent l'efficacité du traitement des voyageurs et des partenaires commerciaux à faible risque préapprouvés

L'ASFC travaillera à la deuxième phase de l'entente trilatérale des voyageurs fiables avec les États-Unis et le Mexique pour permettre aux Canadiens admissibles de s'inscrire au programme national de voyageurs fiables du Mexique : *Viajero Confiable*. Les ressortissants mexicains peuvent déjà s'inscrire au programme NEXUS.

Dans le cadre d'un projet pilote de modernisation du programme NEXUS, l'ASFC mettra à l'essai un processus de passage simplifié en utilisant la technologie de vérification biométrique faciale pour les participants à NEXUS à l'aide d'une approche progressive, en commençant par l'aéroport international de Vancouver en 2019-2020. De plus, en fonction du projet pilote mené au pont Peace à Fort Erie, en Ontario, l'Agence continuera d'évaluer la viabilité de l'expansion de la porte électronique NEXUS dans d'autres points d'entrée, ce qui permettra aux participants d'utiliser la voie NEXUS pour se rendre au Canada en dehors des heures de pointe.

L'Agence continuera à établir des relations avec des partenaires internationaux pour relever les défis et à cerner les possibilités de modernisation du passage à la frontière et d'amélioration de la prestation de services pour les négociants à faible risque préautorisés. À cette fin, l'Agence continuera de faire avancer les négociations sur les accords de reconnaissance mutuelle (ARM) avec l'UE, la Chine, Hong Kong et la Nouvelle-Zélande et poursuivra les nouveaux ARM avec les pays prioritaires au terme des négociations en cours.

Prenant appui sur le traitement accéléré dont font actuellement l'objet les participants aux programmes des négociants dignes de confiance de l'ASFC, l'Agence continuera de mettre à l'essai le concept de corridor sécurisé dans le mode routier en testant des technologies de traitement à distance, notamment une interface commerciale-voyageurs intégrée à l'intention des ASF. Ce projet pilote vise à accélérer le traitement et à accroître la vitesse de traitement à la frontière pour les marchandises et les conducteurs commerciaux à faible risque préapprouvés.

Les voyageurs et le milieu des affaires ont accès à des mécanismes de recours en temps opportun

Le programme de recours fournit aux voyageurs et aux entreprises un mécanisme accessible leur permettant de demander un examen impartial des décisions de l'ASFC, ainsi que de faire part de leurs commentaires ou de leurs plaintes, conformément aux politiques et aux lois appliquées par l'ASFC.

En 2019-2020, le Programme des recours continuera de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation du Programme des recours^{vi} de 2017 pour maintenir des mécanismes de recours efficaces et efficaces. En se fondant sur un examen approfondi du processus actuel d'appel commercial, l'ASFC fera progresser son plan d'action qui comprend 55 recommandations visant

à améliorer l'efficacité et l'efficacités de la prestation des services. Voici des résultats attendus précis pour 2019-2020 :

- Publier des statistiques en matière de recours sur le site Web de l'ASFC, comme des résultats d'appels et les délais de traitement moyens;
- Améliorer la gestion de l'information en utilisant des technologies à mesure qu'elles sont offertes, comme GCcas pour remplacer le Système de gestion du contenu des recours.

L'ASFC continue d'investir dans son personnel et son infrastructure

L'Agence continuera à renforcer son effectif de première ligne par le programme de mise sur pied de l'effectif, qui consolide le recrutement, la formation et le perfectionnement des ASF et des agents stagiaires. Le programme est non seulement responsable de la formation et du perfectionnement des futurs ASF, mais également des communautés de travail qui utilisent le bassin des ASF comme groupe de relève dans toutes les fonctions de l'ASFC.

En 2019-2020, l'ASFC stabilisera le programme de mise sur pied de l'effectif conformément aux tendances en matière d'attrition, qui devraient permettre de recruter plus de 300 nouvelles recrues de première ligne. L'Agence continuera également de mettre au point des stratégies de recrutement ciblé pour soutenir les objectifs d'équité en matière d'emploi et à inciter des personnes de partout au pays à se joindre à son personnel de première ligne.

L'ASFC poursuivra ses travaux avec ses partenaires internes et externes pour tirer parti des succès et mieux comprendre les obstacles potentiels à l'emploi au sein de l'ASFC. L'Agence soumettra son Programme de formation de base des agents à une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans le but d'éliminer les obstacles au recrutement. L'Agence élaborera également un plan d'action pluriannuel pour répondre aux constatations découlant de cette analyse.

Les normes nationales de formation seront étendues pour la première fois au-delà de la première ligne grâce à un projet pilote des fonctions internes de l'Agence. Ces normes sont utilisées par les personnes et les gestionnaires dans le cadre de la gestion du rendement et de la planification des activités pour orienter le perfectionnement de la main-d'œuvre et s'assurer que les bonnes personnes sont au bon endroit et possèdent les bonnes compétences. Prenant appui sur sa Stratégie de formation des Autochtones et dans le but d'accroître la sensibilisation, l'Agence mettra en œuvre une formation en ligne à l'intention des ASF sur le traitement des voyageurs autochtones, y compris un module sur les biens autochtones sacrés que les ASF pourraient devoir manipuler lors d'un examen à un point d'entrée.

L'ASFC continuera de collaborer avec l'Autorité du pont Windsor-Détroit et la Canadian Transit Company respectivement sur le projet de pont international Gordie-Howe et le projet d'amélioration du pont Ambassadeur. Pour les deux projets, l'ASFC s'efforcera, en 2019-2020,

de confirmer les exigences de sorte que les installations soient suffisantes pour exécuter le mandat de l'Agence. En outre, cette dernière fera progresser les plans de recrutement et de formation de nouveaux ASF pour doter le pont international Gordie-Howe en personnel.

L'ASFC continuera également d'affiner sa stratégie d'investissement dans les biens immobiliers, qui consiste à renouveler son portefeuille de biens immobiliers en fonction des besoins actuels et de nouveaux programmes, tout en favorisant l'innovation par l'entretien et la modernisation de ses points d'entrée et de ses processus opérationnels. Plus particulièrement, l'Agence se concentrera sur le projet de postes frontaliers terrestres, qui comprend des plans pluriannuels de remise à neuf d'un certain nombre de points d'entrée terrestres sous garde.

Des efforts supplémentaires pour mettre à niveau une infrastructure vieillissante comprennent le remplacement prévu du système de déclaration d'exportation canadienne automatisée.

En 2019-2020, l'ASFC mettra en œuvre un nouveau système appelé Système canadien de déclaration des exportations. Les intervenants de l'industrie commenceront à utiliser le nouveau système peu de temps après sa mise en service.

L'ASFC poursuivra sa collaboration avec les ministères participants ainsi que le secteur privé pour mettre en œuvre l'Initiative du guichet unique et aider les partenaires de la chaîne commerciale à faire la transition vers le nouveau service de Déclaration intégrée des importations.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Cible ¹	Date d'atteinte de l'objectif	Chiffres réels de 2015-2016 ²	Chiffres réels de 2016-2017 ²	Chiffres réels de 2017-2018 ²
Les activités d'évaluation des renseignements, des menaces et des risques de l'ASFC appuient ses programmes en matière d'identification et d'interception de personnes, de biens et de moyens de transport qui représentent un risque élevé menaçant la sécurité des Canadiennes et Canadiens.	Pourcentage des menaces cernées ayant abouti à une mesure d'exécution ou à une recommandation d'interdiction de territoire ³	Au moins 18,00 %	Mars 2020	10,40 %	4,00 %	3,00 %
	Rapport entre la valeur des saisies fondées sur le renseignement et la valeur des saisies non liées au renseignement	Au moins 20:1	Mars 2020	15:1	110:1	35:1
Les voyageurs admissibles sont traités de manière efficace.	Pourcentage de fois que l'ASFC respecte la norme de service sur les temps d'attente à la frontière	Au moins 95 %	Mars 2020	97,20 %	97,64 %	98,20 %
	Pourcentage de voyageurs utilisant les bornes d'inspection primaire dans les aéroports dotés de cette technologie	Au moins 95 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable

	Disponibilité réelle des bornes d'inspection primaire en pourcentage par rapport à la disponibilité prévue	Au moins 99 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Les voyageurs et leurs marchandises sont conformes aux lois en vigueur.	Pourcentage des examens de voyageurs ayant produit un résultat (mesure d'exécution ou de facilitation)	Au moins 31 %	Mars 2020	31,21 %	33,05 %	30,7 %
	Pourcentage d'examens de marchandises des voyageurs ayant produit un résultat (mesure d'exécution ou de facilitation)	Au moins 20 %	Mars 2020	22,50 %	23,48 %	18,2 %
Les marchandises commerciales et les moyens de transport admissibles (ce qui comprend la perception des recettes) sont traités de manière efficace.	Pourcentage de fois où l'ASFC a satisfait à la norme de service relative au temps d'attente à la frontière terrestre dans le secteur commercial ⁴	Au moins 90 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Pourcentage de décisions de mainlevée admissibles fournies dans les délais impartis	À déterminer d'ici l'été 2019	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Disponibilité réelle de guichet unique en pourcentage par rapport à la disponibilité prévue	Au moins 99 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Les partenaires commerciaux observent les lois, exigences et mesures applicables.	Pourcentage d'examens aléatoires dans le secteur commercial ayant produit un résultat ⁵	Au plus 1,0 %	Mars 2020	0,41 %	0,24 %	0,26 %
	Pourcentage de marchandises commerciales à haut risque ciblées par le Centre national de ciblage (CNC), ayant été examinées à la frontière	À déterminer d'ici l'été 2019	Mars 2020	Non applicable	94,6 %	94,3 %
	Pourcentage d'examens dans le secteur commercial ayant produit un résultat à l'égard d'un négociant ⁶	Au moins 1,5 %	Mars 2020	1,6 %	1,40 %	1,31 %
	Pourcentage de sanctions imposées aux négociants pour inobservation à répétition	À déterminer d'ici l'été 2019	Mars 2020	Non applicable	21 %	61 %
	Rendement du capital investi (RCI) pour des vérifications ciblées ⁷	Au moins 8:1	Mars 2020	4:1	14:1	17:1

	Pourcentage de vérifications d'observation des échanges commerciaux ciblées et basées sur les recettes qui ont produit un résultat ⁸	Au moins 60 %	Mars 2020	52 %	51 %	44 %
	Pourcentage des importations potentiellement assujetties à des droits antidumping ou compensateurs vérifiées pour assurer l'observation ⁹	Au moins 80 % de la valeur des droits des marchandises potentiellement en cause	Mars 2020	Non applicable	88,4 %	85 %
Les programmes des voyageurs et des négociants fiables améliorent l'efficacité du traitement des voyageurs et des partenaires commerciaux à faible risque préapprouvés.	Pourcentage de fois que l'ASFC respecte la norme de service de NEXUS (mode routier) relative au temps d'attente à la frontière	Au moins 95 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Rapport des voyageurs fiables renvoyés pour examen par rapport aux voyageurs ordinaires	Au plus 1:5	Mars 2020	1:6	1:5	1:4
	Pourcentage de voyageurs fiables respectant la législation et la réglementation frontalières	Au moins 95 %	Mars 2020	99,97 %	99,98 %	99,89 %
	Ratio des négociants ordinaires et de leurs marchandises examinés à la frontière par rapport aux négociants fiables et à leurs marchandises	Au moins 2,5:1	Mars 2020	2,1:1	4:1	4,6:1
	Pourcentage des échanges commerciaux selon la valeur des marchandises importées au Canada par les participants aux programmes de négociants fiables de l'ASFC	Au moins 25 %	Mars 2020	Non applicable	31 %	27 %
Les voyageurs et le milieu des affaires ont accès à des mécanismes de recours en temps opportun.	Pourcentage d'appels des mesures d'exécution et de décisions commerciales reçus ayant été réglés dans le respect des normes de service établies ¹⁰	Au moins 70 %	Mars 2020	Appels des décisions commerciales :		
				52 %	52 %	46 %
				Appels des mesures d'exécution :		
				85 %	70 %	80 %

1 Étant donné que les objectifs énumérés dans le tableau peuvent différer des objectifs utilisés les années précédentes, la comparaison des résultats historiques présentés dans le tableau avec les objectifs actuels pour 2019-2020 pourrait ne pas correspondre au rendement réel réalisé au cours des années précédentes.

2 Étant donné que les indicateurs énumérés dans le tableau sont basés sur le nouveau cadre ministériel des résultats de l'ASFC, les résultats historiques de certains indicateurs ne sont pas applicables, car l'ancienne architecture d'harmonisation des programmes de l'ASFC a été utilisée comme cadre de rapport jusqu'en 2017-2018.

3 L'Agence reverra cet indicateur afin qu'il tienne mieux compte du rendement à l'avenir.

4 Cet indicateur repose sur une norme de service de 45 minutes.

- 5 Des examens aléatoires sont effectués pour déterminer une base de référence globale de l'observation des importateurs dans le secteur commercial. L'objectif maximal de 1 % correspond au seuil d'examens aléatoires dans le secteur commercial de l'ASFC. Une proportion supérieure à 1 % indiquerait que les partenaires commerciaux ne sont pas suffisamment informés, dissuadés et soutenus pour observer les lois, les exigences et les mesures applicables.
- 6 Des examens sont effectués dans le secteur commercial pour déterminer l'observation globale des importateurs. L'objectif maximal de 1,5 % correspond au seuil fixé par l'ASFC pour tous les examens du secteur commercial, en fonction de tous les renvois. Une proportion supérieure à 1,5 % indiquerait que les partenaires commerciaux ne sont pas suffisamment informés, dissuadés et soutenus pour observer les lois, les exigences et les mesures applicables.
- 7 Cet indicateur mesure le rapport entre les recettes pour lesquelles une cotisation a été établie et le salaire dépensé pour effectuer les vérifications. Des cotisations élevées (plus de huit fois le salaire attendu) sont positives.
- 8 Les vérifications ciblées sont sélectionnées en fonction d'une évaluation des risques pour garantir que les déclarations sont exactes et que les cotisations appropriées sont payées. L'indicateur valide l'évaluation des risques utilisée pour déterminer les objectifs et confirme l'utilisation efficace des ressources pour la réalisation de vérifications de l'observation ciblées. Un résultat de 60 % ou plus indique que nous avons sélectionné les marchandises à haut risque appropriées pour la vérification.
- 9 L'ASFC a pour objectif d'examiner et de vérifier au moins 80 % de la valeur en douane totale des marchandises importées assujetties aux droits antidumping ou compensateurs. Ce taux de vérification plus élevé est nécessaire pour protéger l'industrie canadienne de la concurrence étrangère déloyale et s'assurer que le montant approprié de droits est perçu.
- 10 Dans les années à venir, l'ASFC a l'intention de scinder cet indicateur en deux, pour les appels des décisions commerciales et les appels des mesures d'exécution, conformément à la méthode de déclaration utilisée ces dernières années.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
1 282 523 110	1 282 523 110	1 258 434 938	1 191 381 281

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
10 551	10 525	10 396

Exécution de la loi frontalière

Description

L'ASFC contribue à la sécurité du Canada en soutenant le système d'immigration et de protection des réfugiés lorsqu'elle détermine l'admissibilité d'une personne au Canada, en prenant les mesures appropriées pour faire respecter les lois en matière d'immigration, et en soutenant les poursuites des personnes qui enfreignent nos lois.

Faits saillants de la planification

L'ASFC continuera d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'intégrité de ses activités tout au long du continuum d'application de la loi en matière d'immigration. L'Agence examinera et modernisera les politiques, les programmes, les règlements et les procédures pour favoriser l'exécution des lois canadiennes tout en respectant les valeurs canadiennes. L'Agence continuera de passer en revue et d'améliorer ses politiques en matière d'interdiction de territoire et ses responsabilités au chapitre de l'exécution de la loi en matière d'immigration, notamment le repérage et le renvoi des personnes interdites de territoire, la lutte contre la contrebande et le crime organisé transfrontaliers et l'utilisation d'un système de détention liée à l'immigration qui offre un traitement humain des personnes. L'Agence continuera également de combler les lacunes réglementaires cernées par le Comité permanent d'examen de la réglementation, notamment en mettant la dernière main à l'élaboration de modifications relatives aux pouvoirs de saisie et en répondant aux préoccupations concernant les dépôts et les garanties prévus par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

En 2019-2020, l'ASFC prévoit atteindre les résultats suivants dans le cadre de sa responsabilité essentielle en matière d'exécution de la loi frontalière :

Les enquêtes en matière d'immigration repèrent les personnes interdites de territoire au Canada

Au cours des dernières années, le nombre de demandeurs d'asile arrivant à la frontière canadienne a augmenté, tant aux points d'entrée terrestres désignés qu'entre eux. De nombreux facteurs imprévisibles échappant au contrôle de l'ASFC auront une influence sur les futures fluctuations des volumes transfrontaliers. Ainsi, l'ASFC continuera de collaborer avec la GRC, IRCC, Sécurité publique Canada et l'Agence de la santé publique du Canada pour s'assurer d'avoir la capacité de répondre à ces volumes croissants, compte tenu des leçons tirées dans le cadre des améliorations apportées au traitement au cours des deux dernières années.

Les décisions de l'ASFC en matière de détention sont fondées sur le risque, et la détention est une mesure de dernier recours

À l'appui de l'engagement du ministre de créer un meilleur système de détention liée à l'immigration qui soit plus juste et parallèlement à l'[Instruction du ministre à l'intention de l'ASFC : Les mineurs dans le système de détention liée à l'immigration du Canada](#),^{vii} l'ASFC continuera de mettre en œuvre des mesures pour améliorer le programme de détention liée à l'immigration au Canada par des changements continus aux politiques et aux programmes dans le Cadre national en matière de détention liée à l'immigration.

L'Agence continuera à veiller à ce que la détention soit utilisée en dernier recours et à ce que des solutions de rechange à la détention soient toujours envisagées. À l'appui des efforts continus visant à réduire le nombre de mineurs détenus ou hébergés dans des établissements de détention liée à l'immigration de l'ASFC, l'Agence mettra la dernière main aux changements réglementaires pour mieux prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant dans un contexte de détention liée à l'immigration.

De plus, en 2019-2020, l'ASFC ouvrira un nouveau centre de surveillance de l'immigration (CSI) à Surrey, en Colombie-Britannique. L'ASFC commencera également la construction d'un nouveau CSI à Laval, au Québec, et complétera la modernisation du CSI actuel dans la région du Grand Toronto, permettant ainsi l'hébergement des détenus à risque élevé conformément aux engagements pris de réduire le recours aux établissements correctionnels provinciaux. Ce faisant, l'Agence appuiera les efforts visant à assurer un traitement uniforme des détenus liés à l'immigration en fournissant un accès égal aux programmes et aux services offerts par les CSI partout au Canada.

L'ASFC continuera d'appuyer la prestation du programme de solutions de rechange à la détention, ce qui se traduira par des décisions de détention efficaces fondées sur les risques, et parachèvera des protocoles d'entente avec les autorités provinciales en vue de normaliser les soins dispensés aux détenus liés à l'immigration dans les établissements pénitentiaires provinciaux. En outre, l'ASFC poursuivra l'élaboration d'un programme de services médicaux visant à répondre aux besoins des détenus grâce à des soins ciblés et spécialisés et à l'accès aux services.

Afin d'assurer une transparence et une responsabilisation continues, l'ASFC continuera de publier des [statistiques trimestrielles et annuelles sur la détention](#),^{viii} ainsi que le rapport annuel de surveillance et plan d'action de la Croix-Rouge canadienne.

Les recommandations et les appels en matière d’admissibilité de l’ASFC sont maintenus à la Commission de l’immigration et du statut de réfugié

L’ASFC travaillera en étroite collaboration avec la CISR pour transformer le processus d’évaluation des détentions et s’appuyer sur la [vérification des contrôles des motifs de détention de longue durée](#)^{ix} de la CISR. Pour ce faire, nous mettrons à jour la section « Enquêtes et contrôle de la détention » du Guide de l’exécution. En outre, l’ASFC organisera un nouveau cours sur les fondements de l’audience pour offrir un perfectionnement aux représentants du ministre devant la CISR.

Les personnes interdites de territoire au Canada qui sont frappées d’une mesure de renvoi quittent le Canada (avec ou sans escorte)

Pour assurer le départ du Canada des personnes interdites de territoire frappées d’un renvoi, l’ASFC poursuivra ses efforts pour renforcer sa capacité de renvoi des criminels étrangers, des demandeurs d’asile déboutés et des autres personnes interdites de territoire. À l’appui de ces efforts, l’Agence mettra en œuvre une stratégie nationale de renvoi, négociera des ententes de réadmission et tirera parti de la technologie et des partenariats pour favoriser des renvois plus efficaces.

L’efficacité du programme sera accrue grâce à une meilleure coordination nationale des activités de renvoi, appuyée par une augmentation des ressources dans le budget 2018. En collaboration avec IRCC, Affaires mondiales Canada et Sécurité publique Canada, l’ASFC s’emploie à élaborer des stratégies de participation avec les pays où elle a relevé des difficultés à obtenir les documents de voyage requis pour renvoyer des personnes du Canada.

Les personnes et les entreprises dont les dossiers sont envoyés à l’avocat de la Couronne en vue de poursuites sont déclarées coupables

L’ASFC continuera d’élaborer sa capacité d’enquêter et de poursuivre en justice les personnes et les entités commerciales qui violent la législation frontalière canadienne. L’ASFC concentrera ses efforts sur les cas complexes de fraude, qui visent principalement les personnes et les organisations présentant une menace pour le système d’immigration du Canada et l’économie canadienne. Au cours de l’exercice à venir, l’Agence y parviendra en se concentrant davantage sur les cas prioritaires (c.-à-d. les cas complexes) plutôt que sur les cas non prioritaires.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Cible ¹	Date d'atteinte de l'objectif	Chiffres réels de 2015-2016 ²	Chiffres réels de 2016-2017 ²	Chiffres réels de 2017-2018 ²
Les enquêtes en matière d'immigration repèrent les personnes interdites de territoire au Canada.	Pourcentage d'enquêtes d'immigration conclues ayant pour résultat qu'une personne est identifiée comme étant interdite de territoire au Canada	Au moins 55 %	Mars 2020	60 %	56 %	55 %
Les décisions de l'ASFC en matière de détention sont fondées sur le risque, et la détention est une mesure de dernier recours.	Pourcentage de personnes en détention liée à l'immigration inscrites à des programmes de solutions de rechange à la détention	Au moins 10 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Les recommandations et les appels en matière d'admissibilité de l'ASFC sont maintenus à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.	Pourcentage des renvois et des appels d'interdiction de territoire formés devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui entraînent une décision d'interdiction de territoire ou d'irrecevabilité	Au moins 70 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Pourcentage d'étrangers hautement prioritaires expulsés (c.-à-d. pour des raisons d'interdiction de territoire telles que la criminalité, les crimes de guerre, la sécurité)	Au moins 70 %	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Les personnes interdites de territoire au Canada qui sont frappées d'une mesure de renvoi quittent le Canada (avec ou sans escorte).	Nombre de personnes visées par des mesures de renvoi qui quittent le pays de leur plein gré	Au moins 1 000	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	Pourcentage d'étrangers hautement prioritaires renvoyés (pour des motifs graves, comme la criminalité, les crimes de guerre ou la sécurité)	Au plus 80 %	Mars 2020	83 %	79 %	69 %
	Nombre médian de jours pour exécuter une mesure de renvoi du Canada	Au plus 365 jours	Mars 2020	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Les personnes et les entreprises dont les dossiers sont envoyés à l'avocat de la Couronne en vue de poursuites sont déclarées coupables.	Pourcentage de poursuites ayant abouti à une déclaration de culpabilité	Au moins 80 %	Mars 2020	95 %	86 %	84 %

¹ Étant donné que les objectifs énumérés dans le tableau peuvent différer des objectifs utilisés les années précédentes, la comparaison des résultats historiques présentés dans le tableau avec les objectifs actuels pour 2019-2020 pourrait ne pas correspondre au rendement réel réalisé au cours des années précédentes.

- 2 Étant donné que les indicateurs énumérés dans le tableau sont basés sur le nouveau cadre ministériel des résultats de l'ASFC, les résultats historiques de certains indicateurs ne sont pas applicables, car l'ancienne architecture d'harmonisation des programmes de l'ASFC a été utilisée comme cadre de rapport jusqu'en 2017-2018.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
206 693 897	206 693 897	189 551 490	206 308 118

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
1 378	1 335	1 531

Services internes

Description

Nous entendons par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 services distincts qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Ces services sont les suivants :

- Services de gestion et de surveillance
- Services de communications
- Services juridiques
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion des finances
- Services de gestion de l'information
- Services de la technologie de l'information
- Services de gestion des biens immobiliers
- Services de gestion du matériel
- Services de gestion de l'approvisionnement

Faits saillants de la planification

Soutien d'une main-d'œuvre performante et innovante

En 2019-2020, l'Agence lancera sa prochaine Stratégie en matière de santé mentale pour continuer d'accroître la sensibilisation, de réduire la stigmatisation et de fournir des outils, des ressources et une formation aux employés à tous les échelons. L'Agence continuera également de favoriser le bien-être de son effectif de première ligne en offrant son Programme de bien-être physique à un plus grand nombre d'employés.

L'ASFC améliorera ses résultats en matière de diversité et d'inclusion, et veillera à ce que son effectif continue de tenir compte de l'évolution démographique du Canada, en assurant la planification de l'effectif et en mettant en œuvre des stratégies d'équité en matière d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes dans les forces de l'ordre et les Autochtones. L'Agence mettra en place un plan d'action triennal sur l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion en 2019-2020, et lancera une campagne de déclaration volontaire électronique pour améliorer l'analyse de l'effectif. En intégrant un outil de déclaration volontaire à son système d'information sur les ressources humaines, l'Agence pourra mieux suivre et surveiller les progrès liés à ses objectifs de diversité et d'inclusion.

L'Agence continuera d'investir dans son effectif et sa capacité de gestion en mettant en œuvre sa stratégie de perfectionnement en leadership et en prenant les mesures suivantes :

- intégrer les engagements en matière de gestion et de leadership aux ententes de gestion du rendement;
- intégrer un leadership fondé sur le caractère au continuum de gestion des ressources humaines;
- s'occuper de la planification de la relève grâce à l'établissement stratégique du bassin de talents de l'Agence.

Dans l'ensemble, ces efforts contribueront à renforcer l'engagement et le moral des employés, ainsi qu'à créer un environnement d'apprentissage plus dynamique et plus porteur.

Poursuite des efforts de modernisation

L'Agence examine tous les aspects de ses activités et cherche des solutions pour améliorer la santé et la durabilité de l'organisation. En 2019-2020, l'ASFC achèvera la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle axée sur les résultats, qui est harmonisée avec son cadre ministériel des résultats, favorisant une plus grande responsabilisation et un processus décisionnel stratégique en matière de gestion de programme et de répartition des ressources. Du point de vue de l'entreprise, de l'information, et de la TI, des pratiques exemplaires

d'architecture d'entreprise appuieront ces efforts de modernisation et permettront de mieux comprendre les répercussions connexes.

L'Agence continuera également d'améliorer la gestion des finances en mettant en œuvre une gestion budgétaire pluriannuelle, en appui à la planification ministérielle prospective, à l'approvisionnement stratégique et à une gestion efficace du cycle de vie des biens. En outre, l'ASFC poursuivra la planification à long terme en vue d'investissements importants dans des projets d'infrastructure à grande échelle et à long terme pour moderniser l'expérience frontalière.

L'ASFC appuiera activement Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) tout au long de la phase de planification de l'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie, qui renforcera les capacités scientifiques grâce à la mise en place d'une infrastructure moderne. En outre, l'ASFC s'est associée à SPAC pour moderniser ses locaux et réduire leur empreinte carbone, grâce à des projets de regroupements régionaux prévus à Niagara Falls (Ontario) et à Halifax (Nouvelle-Écosse) en 2019-2020.

Un examen de l'écosystème technologique existant de l'Agence, notamment notre plateforme informatique nationale ainsi que les technologies opérationnelles aux points d'entrée, est en cours pour optimiser la fonctionnalité et le rendement, réduire les chevauchements, éliminer la technologie peu utilisée, et mettre à niveau l'équipement et les systèmes vieillissants. L'Agence étudiera également des moyens de répondre à la demande croissante, notamment en améliorant la capacité de l'écosystème technologique pour faciliter la collaboration nationale et un échange accru des connaissances. Ces améliorations favoriseront le traitement efficace des voyageurs et des marchandises, réduiront les pannes des systèmes essentiels et les répercussions opérationnelles connexes, et renforceront les mécanismes de défense de la cybersécurité. Elles élimineront également le risque organisationnel de l'Agence concernant la résilience du système de TI et renforceront la capacité de l'Agence de répondre aux besoins organisationnels changeants en ayant un accès rapide et précis aux données et aux renseignements.

Parallèlement, l'Agence est en train de mettre au point une validation de principe sur la qualité des données de l'organisation, la visualisation des données et l'analytique géospatiale pour soutenir la prise de décision basée sur des données probantes. Ce travail permettra de simplifier les processus manuels grâce à la saisie de données automatisée. En outre, l'établissement de contrats d'infonuagique avec Services partagés Canada facilitera la transition de l'Agence vers la technologie infonuagique, conformément à la [stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du gouvernement du Canada](#).^x

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
376 180 128	376 180 128	362 064 321	370 399 480

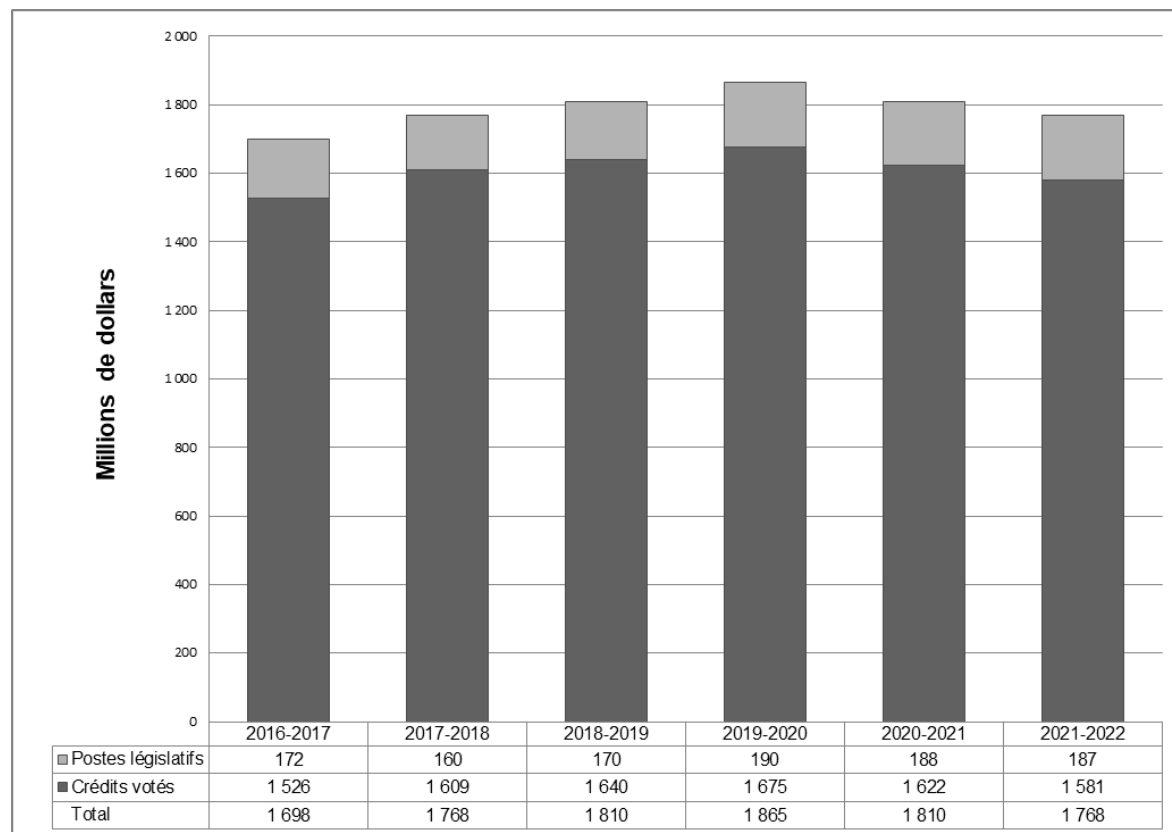
Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
2 316	2 286	2 207

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2016-2017*	Dépenses 2017-2018*	Dépenses prévues 2018-2019	Budget principal 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Gestion de la frontière	S.O.	S.O.	1 573 174 204	1 282 523 110	1 282 523 110	1 258 434 938	1 191 381 281
Exécution de la loi frontalière	S.O.	S.O.	233 625 346	206 693 897	206 693 897	189 551 490	206 308 118
Total partiel	S.O.	S.O.	1 806 799 550	1 489 217 007	1 489 217 007	1 447 986 428	1 397 689 399
Services internes	365 842 854	390 184 268	371 661 396	376 180 128	376 180 128	362 064 321	370 399 480
Total	1 698 950 888	1 768 435 342	2 178 460 946	1 865 397 135	1 865 397 135	1 810 050 749	1 768 088 879

* Les dépenses par responsabilité essentielle pour 2016-2017 et 2017-2018 ne sont pas incluses car le Cadre ministériel des résultats de l'ASFC n'était pas utilisé avant 2018-2019. En 2016-2017 et 2017-2018, les dépenses ont été déclarées par programme dans l'ancienne Architecture d'alignement des programmes de l'Agence et sont disponibles dans les Rapports sur les résultats ministériels pour [2016-2017](#)^{xi} et [2017-2018](#).^{xii}

En raison de la mise en place du cadre ministériel des résultats de l'ASFC en 2018-2019, les dépenses prévues et réelles de l'ASFC sont maintenant déclarées en fonction de ses deux responsabilités essentielles et de ses services internes. À l'appui de cette modification du cadre de présentation de l'ASFC, l'Agence a harmonisé sa répartition des services internes pour mieux refléter l'attribution des coûts directs et indirects aux programmes. Cette harmonisation a contribué à réduire les dépenses prévues pour les services internes à compter de 2018-2019.

En 2018-2019, l'ASFC prévoit dépenser environ 400 millions de dollars de plus qu'en 2017-2018. La grande majorité de cette hausse est due aux augmentations économiques, notamment les paiements rétroactifs pour les conventions collectives signées du groupe des Services frontaliers (FB) en 2018-2019. Dans le cadre d'une planification prudente, l'ASFC avait prévu dans son budget des fonds pour régler les sommes redevables découlant de l'exercice et rétroactives.

L'augmentation restante des dépenses prévues pour 2018-2019 est attribuable au rôle de l'ASFC consistant à appuyer plusieurs initiatives hautement prioritaires, notamment :

- Appuyer le Plan des niveaux d'immigration pour 2017-2020;
- Améliorer le Programme de protection des passagers;
- Gérer la migration irrégulière à la frontière canado-américaine;
- Prendre des mesures contre les armes à feu et les gangs;
- Lutter contre la crise des opioïdes.

Les dépenses prévues pour 2019-2020 et au-delà sont inférieures à celles de 2018-2019, car plusieurs grands projets seront achevés, et le financement approuvé pour les activités de base de l'ASFC diminuera à l'avenir.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017*	Équivalents temps plein réels 2017-2018*	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Gestion de la frontière	S.O.	S.O.	10 251	10 551	10 525	10 396
Exécution de la loi frontalière	S.O.	S.O.	1 524	1 378	1 335	1 531
Total partiel	S.O.	S.O.	11 775	11 929	11 860	11 927
Services internes	2 411	2 499	2 297	2 316	2 286	2 207
Total	13 540	13 528	14 072	14 245	14 146	14 134

* Les équivalents temps plein réels par responsabilité essentielle pour 2016-2017 et 2017-2018 ne sont pas inclus car le Cadre ministériel des résultats de l'ASFC n'était pas utilisé avant 2018-2019. En 2016-2017 et 2017-2018, les équivalents temps plein réels ont été déclarés par programme dans l'ancienne Architecture d'alignement des programmes de l'Agence et sont disponibles dans les Rapports sur les résultats ministériels pour 2016-2017^{xi} et 2017-2018.^{xii}

En 2018-2019, l'ASFC prévoit un total de 14 072 ETP, ce qui représente 544 ETP de plus qu'en 2017-2018. Cette augmentation du nombre d'ETP est attribuable au rôle joué par l'ASFC dans plusieurs initiatives hautement prioritaires, notamment :

- Appuyer le Plan des niveaux d'immigration pour 2017-2020;
- Faire progresser le projet de GCRA;
- Appliquer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme de mobilité internationale;
- Renforcer la capacité d'enquête et de gestion de l'observation en vertu de la LMSI;
- Améliorer le Programme de protection des passagers;
- Gérer la migration irrégulière à la frontière canado-américaine;
- Prendre des mesures contre les armes à feu et les gangs;
- Lutter contre la crise des opioïdes;
- Soutenir la légalisation du cannabis;
- Détecter les signes de conduite avec les capacités affaiblies aux points d'entrée.

À compter de 2020-2021, les ETP prévus par l'ASFC devraient diminuer légèrement d'une année à l'autre et se stabiliser en 2024-2025 à 14 046. Cela s'explique par l'achèvement de plusieurs étapes importantes de projets et la diminution du financement approuvé pour les opérations de base de l'ASFC.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits ministériels de l'ASFC sont disponibles dans le [budget principal des dépenses 2019-2020](#).^{xiii}

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'ASFC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web](#)^{xiv} de l'ASFC.

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018-2019)
Total des dépenses	2 247 253 000	2 125 398 000	(121 855 000)
Total des revenus	18 430 000	18 430 000	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 228 823 000	2 106 968 000	(121 855 000)

Renseignements supplémentaires

Renseignements organisationnels

Profil de l'organisation

Ministre compétent :	L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Administrateur général :	John Ossowski
Portefeuille ministériel :	Sécurité publique et Protection civile
Instruments habilitants :	<i>Loi sur l'Agence des services frontaliers du Canada^{xv}</i> <i>Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile^{xvi}</i>
Année de constitution ou de création :	2003

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La raison d'être, le mandat et le rôle de l'ASFC sont disponibles sur le [site Web^{xvii}](#) de l'ASFC. Pour en savoir plus sur les engagements de l'ASFC formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consultez la [lettre de mandat du ministre^{xviii}](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'ASFC pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous.

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS	Responsabilité essentielle : Gestion de la frontière		Responsabilité essentielle : Exécution de la loi frontalière		SERVICES INTERNES
	Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	
	Les activités d'évaluation des renseignements, des menaces et des risques de l'ASFC appuient ses programmes en matière d'identification et d'interception de personnes, de biens et de moyens de transport qui représentent un risque élevé menaçant la sécurité des Canadiennes et Canadiens	Pourcentage des menaces cernées ayant abouti à une mesure d'exécution ou à une recommandation d'interdiction de territoire Rapport entre la valeur des saisies fondées sur le renseignement et la valeur des saisies non liées au renseignement	Les enquêtes en matière d'immigration repèrent les personnes interdites de territoire au Canada	Pourcentage d'enquêtes d'immigration conclues ayant pour résultat qu'une personne est identifiée comme étant interdite de territoire au Canada	
	Les voyageurs admissibles sont traités de manière efficace	Pourcentage de fois que l'ASFC respecte la norme de service sur les temps d'attente à la frontière Pourcentage de voyageurs utilisant les bornes d'inspection primaire dans les aéroports dotés de cette technologie Disponibilité réelle des bornes d'inspection primaire en pourcentage par rapport à la disponibilité prévue	Les décisions de l'ASFC en matière de détention sont fondées sur le risque, et la détention est une mesure de dernier recours Les recommandations et les appels en matière d'admissibilité de l'ASFC sont maintenus à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié	Pourcentage de personnes en détention liée à l'immigration inscrites à des programmes de solutions de rechange à la détention Pourcentage des renvois et des appels en matière d'interdiction de territoire formés devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui entraînent une décision d'interdiction de territoire ou d'irrecevabilité Pourcentage d'étrangers hautement prioritaires expulsés (c.-à-d. pour des raisons d'interdiction de territoire telles que la criminalité, les crimes de guerre, la sécurité)	

Les voyageurs et leurs marchandises sont conformes aux lois en vigueur	Pourcentage des examens de voyageurs ayant produit un résultat (mesure d'exécution ou de facilitation)	Les personnes interdites de territoire au Canada qui sont frappées d'une mesure de renvoi qui quittent le Canada (avec ou sans escorte)	Nombre de personnes visées par des mesures de renvoi qui quittent le pays de leur plein gré
	Pourcentage d'examens de marchandises des voyageurs ayant produit un résultat (mesure d'exécution ou de facilitation)		Pourcentage d'étrangers hautement prioritaires renvoyés (pour des motifs graves, comme la criminalité, les crimes de guerre ou la sécurité)
			Nombre médian de jours pour exécuter une mesure de renvoi du Canada
Les marchandises commerciales et les moyens de transport admissibles (ce qui comprend la perception des recettes) sont traités de manière efficace	Pourcentage de fois où l'ASFC a satisfait à la norme de service relative au temps d'attente à la frontière terrestre dans le secteur commercial	Les personnes et les entreprises dont les dossiers sont envoyés à l'avocat de la Couronne en vue de poursuites sont déclarées coupables	Pourcentage de poursuites ayant abouti à une déclaration de culpabilité
	Pourcentage de décisions de mainlevée admissibles fournies dans les délais impartis		
	Disponibilité réelle de guichet unique en pourcentage par rapport à la disponibilité prévue		
Les partenaires commerciaux observent les lois, exigences et mesures applicables	Pourcentage d'examens aléatoires dans le secteur commercial ayant produit un résultat		
	Pourcentage de marchandises commerciales à haut risque ciblées par le Centre national de ciblage (CNC), ayant été examinées à la frontière		
	Pourcentage d'examens dans le secteur commercial ayant produit un résultat à l'égard d'un négociant		
	Pourcentage de sanctions imposées aux négociants pour inobservation à répétition		
	Rendement du capital investi (RCI) pour des vérifications ciblées		
	Pourcentage de vérifications d'observation des échanges commerciaux ciblées et basées sur les recettes qui ont produit un résultat		
	Pourcentage des importations potentiellement assujetties à des droits antidumping ou compensateurs vérifiées pour assurer l'observation		
Les programmes des voyageurs et des négociants fiables améliorent l'efficacité du traitement des voyageurs et des partenaires commerciaux à faible risque préapprouvés	Pourcentage de fois que l'ASFC respecte la norme de service de NEXUS (mode routier) relative au temps d'attente à la frontière		
	Rapport des voyageurs fiables renvoyés pour examen par rapport aux voyageurs ordinaires		
	Pourcentage de voyageurs fiables respectant la législation et la réglementation frontalières		
	Ratio des négociants ordinaires et de leurs marchandises examinés à la frontière par rapport aux négociants fiables et à leurs marchandises		
	Pourcentage des échanges commerciaux selon la valeur des marchandises importées au Canada par les participants aux programmes de négociants fiables de l'ASFC		
Les voyageurs et le milieu des affaires ont accès à des mécanismes de recours en temps opportun	Pourcentage d'appels des mesures d'exécution et de décisions commerciales reçus ayant été réglés dans le respect des normes de service établies		

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES	Ciblage	Enquêtes en matière d'immigration
	Collecte et analyse du renseignement	Détentions
	Filtrage de sécurité	Audiences
	Facilitation de la circulation et conformité des voyageurs	Renvois
	Facilitation et conformité des opérations commerciales et des échanges commerciaux	Enquêtes criminelles
	Voyageurs fiables	
	Négociants fiables	
	Antidumping et compensation	
	Recours	
	Constitution des forces	
	Immeubles et équipements	
	Soutien technologique régional	

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements à l'appui sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de l'ASFC sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{iv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le [site Web](#)^{xix} de l'ASFC :

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable;
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+);
- ▶ Rapport de situation sur les projets de transformation et les grands projets de l'État.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xx} Ce rapport fournit également des informations générales détaillées sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des informations historiques et des références aux programmes de dépenses fédéraux correspondants, ainsi que des évaluations, des documents de recherche et des analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Les coordonnées de l'ASFC sont disponibles sur le [site Web](#)^{xxi} de l'ASFC.

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du Répertoire des programmes.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Sommet sur la violence liée aux armes à feu et aux gangs, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2018-smmt-gng-vlnc-smmry/index-fr.aspx>
- ii. Cadre ministériel des résultats de l'ASFC, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/dpr-rmr/framework-cadre-fra.html>
- iii. Rapport sur les questions liées aux Premières Nations et au passage de la frontière, <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1506622719017/1506622893512>
- iv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- v. Printemps 2017 – Rapports du vérificateur général du Canada au Parlement du Canada, Rapport 2 – Les droits de douane, http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201705_02_f_42224.html
- vi. Évaluation du Programme des recours 2017, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/ae-ve/2017/erp-epr-fra.html>
- vii. Instruction du ministre à l'intention de l'Agence des services frontaliers du Canada : Les mineurs dans le système de détention liée à l'immigration du Canada, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/trnsprnc/ns-trnsprnc/mnstrl-drctn-cbsa-fr.aspx>
- viii. Statistiques sur les détentions de l'ASFC, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/security-securite/detent/menu-fra.html>
- ix. Rapport de la vérification externe de 2017-2018 (Contrôle des motifs de détention), <https://irb-cisr.gc.ca/fr/transparence/revues-verifications-evaluations/Pages/SI-verification-externe-1718.aspx>
- x. Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/technologie-information/informatique-nuage/strategie-adoption-information-nuage-gouvernement-canada.html>
- xi. Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/dpr-rmr/2016-2017/report-rapport-fra.html>
- xii. Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/dpr-rmr/2017-2018/report-rapport-fra.html>
- xiii. Budget principal des dépenses 2019-2020, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- xiv. Informations financières prospectives de l'ASFC, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/fs-ef/2019/fofs-efp-fra.html>
- xv. *Loi sur l'Agence des services frontaliers du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-1.4/>
- xvi. *Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-31.55/index.html>
- xvii. Raison d'être, mandat et rôle de l'ASFC, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/menu-fra.html>
- xviii. La lettre de mandat du ministre, <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>
- xix. Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/agency-agence/reports-rapports/rpp/2019-2020/index-fra.html>
- xx. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>
- xxi. Coordonnées de l'ASFC, <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/contact/menu-fra.html>